

OFIS PUBLIK  
**AR BREZHONEG**



OFFICE PUBLIC  
**DE LA LANGUE  
BRETONNE**

# **LA LANGUE BRETONNE DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT EN 2015**

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE  
PÔLE ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT  
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

2016

## Contexte

### ➤ La diversité des modes de garde

En France, l'instruction est obligatoire entre 6 et 16 ans. Les enfants de moins de 6 ans peuvent être accueillis en école maternelle à partir de 2 ans : c'est le cas de la quasi-totalité des enfants de 3 ans, ceux âgés de 2 ans doivent être propres pour y être accueillis (sous réserve qu'il y ait de la place). La présente étude traite du monde de **la petite enfance**, c'est-à-dire des jeunes **avant l'âge de la scolarisation (3 ans)**. D'après l'Insee<sup>1</sup>, il y aurait en 2014 près de **158 000 enfants** de moins de 3 ans en Bretagne (108 000 en Région Bretagne et 50 000 en Loire-Atlantique).

Les solutions existantes pour faire garder de jeunes enfants sont multiples et il est courant que les parents les utilisent successivement au cours de la journée ou de la semaine. Outre les solutions informelles (garde des enfants par leurs parents ou par des proches), on dénombre **4 modes de garde formels** :

- les assistantes maternelles,
- les établissements d'accueil des jeunes enfants (crèches, haltes-garderies, multi-accueils),
- la garde à domicile,
- la préscolarisation pour les enfants de 2 ans (à condition qu'il y ait de la place à l'école et que l'enfant en ait la maturité).

En France, ce sont le plus souvent les parents eux-mêmes qui assurent la garde de leurs enfants, suivant une étude publiée en 2013 par la DREES<sup>2</sup> (le service des études et des statistiques au Ministère des Affaires sociales et de la Santé). Près d'1/3 des enfants sont pris en charge par des assistantes maternelles. Les crèches constituent le 3<sup>ème</sup> mode de garde le plus utilisé ; suivant les Régions, 10 à 25% des jeunes enfants s'y rendent. Le cas des Pays-de-la-Loire est particulier : les assistantes maternelles constituent le mode le plus utilisé, avant les parents eux-mêmes.

Ainsi, les modes de garde des jeunes enfants sont souples et multiples. Dans l'hexagone, on comptait en 2014 près de 64 places pour 100 enfants au sein des modes de garde formels d'après la DREES, alors qu'en Bretagne le taux d'équipement était plus élevé : selon le département, entre 80 et 87 places pour 100 enfants au sein des modes de garde formels. Mais 2 éléments sont à prendre en considération :

- chaque place peut être utilisée par plusieurs enfants au cours de la semaine,
- chaque enfant peut bénéficier de plusieurs modes de garde avant d'être en âge d'être scolarisé.

### ➤ Le pouvoir d'action des collectivités locales sur ce terrain

Les établissements d'accueil des jeunes enfants peuvent être pris en charge par des structures de différents types : le plus souvent, ils sont **gérés soit par le bloc communal** (c'est-à-dire les communes ou les communautés de communes), **soit par des associations** loi de 1901 ; il est plus rare qu'ils soient proposés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), des structures privées, des mutuelles ou encore des comités d'entreprise. Les Départements sont

<sup>1</sup> Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

<sup>2</sup> Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), 2013. Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans. *Etudes et résultats*, 839.

eux aussi impliqués dans le cadre de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : toute structure privée qui accueille des enfants de moins de 6 ans doit être agréée par le Président du Conseil départemental après avis du maire de la commune ; toute offre publique organisée par le bloc communal doit recueillir l'avis du Président du Conseil départemental avant de faire l'objet d'une délibération.

Sur le terrain de la petite enfance, les communes ont une compétence optionnelle. **Elles ont toutefois divers moyens d'orienter l'offre, même pour les structures dont elles n'ont pas la gestion** : elles peuvent établir un schéma pluriannuel de développement des services d'accueil des enfants de moins de 6 ans en collaboration avec les structures concernées, ou encore voter des subventions, mettre des sites à disposition, acheter des places, etc...

Pour l'heure, peu de collectivités publiques assument **une politique de développement de la langue bretonne dans le monde de la petite enfance**. Parmi les Conseils départementaux, seul celui du Finistère s'est engagé sur cette voie. Outre son aide au fonctionnement de l'association Divskouarn (cf. p. 5), le département prend à sa charge la moitié du coût des intervenants extérieurs qui se rendent dans les crèches ou les relais d'assistantes maternelles. Toutefois, cette aide financière ne dure que 3 ans ; à cette échéance, il est souvent mis un terme aux séances quand il n'y a pas eu de recrutement ou de formation de brittophones au sein de l'équipe.

Une politique locale peut être portée par le bloc communal pour que des animations aient lieu au sein des structures accueillant de jeunes enfants et/ou pour que des brittophones soient recrutés au sein de l'équipe. Il s'agit de l'une des actions que peuvent choisir les signataires de Ya d'ar brezhoneg. En 2015, parmi les structures menant une quelconque action en lien avec la langue bretonne, celle-ci a été **enclenchée par un choix politique local dans près de 40% des cas** ; dans les autres sites, l'initiative est née en interne ou suite à un travail d'information accompli par Divskouarn directement auprès de la structure.

## ➤ La formation

Le meilleur moyen de renforcer l'emploi de la langue dans le secteur de l'accueil du jeune enfant est d'avoir des locuteurs au sein des équipes permanentes, c'est-à-dire de disposer de salariés ayant à la fois la compétence linguistique et la compétence professionnelle pour encadrer de jeunes enfants (souvent attestée par le CAP<sup>3</sup> Petite enfance). Outre le recrutement de personnes maîtrisant le breton, il est aussi possible de tirer profit de la formation continue. Certaines associations organisent des **stages spécifiques courts** (de quelques jours) visant l'apprentissage des bases de la langue et de comptines en breton. Certaines communes du Finistère envoient leurs agents en formation linguistique au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ; l'OPLB travaille à l'extension de ce dispositif aux autres départements (les autres départements de Bretagne administrative se sont engagés dans cette voie en 2017). Ceux qui souhaitent parvenir à une vraie maîtrise de la langue peuvent suivre des **formations longues** ; le Conseil régional de Bretagne aide les salariés prêts à faire cette démarche, via le dispositif DESK Bugaligoù (cf. p. 5).

---

<sup>3</sup> Certificat d'Aptitude Professionnelle.

## Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, l'attention a porté sur 2 modes d'accueil du jeune enfant où il est possible de recenser une utilisation de la langue :

- **l'accueil collectif** : il intègre les **Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE)**, c'est-à-dire les crèches, haltes-garderies et multi-accueils, mais aussi les **Maison d'Assistants Maternelles (MAM)**<sup>4</sup>, à savoir des sites où les assistantes maternelles se regroupent pour travailler (elles ne reçoivent donc pas les enfants à leur propre domicile),
- **l'accueil individuel** : il intègre les **Relais Assistants Maternelles (RAM)**, ainsi que les **Associations d'Assistants Maternelles (AAM)** ; les assistantes maternelles adhérentes peuvent y trouver des animations pour l'éveil et la sociabilisation des enfants.

Pour mesurer la place plus ou moins importante qui peut être donnée à la langue bretonne au sein de ces structures, nous avons téléphoné à toutes celles qui avaient été recensées par Divskouarn (une structure de référence présentée ci-après) et l'OPLB en tant que sites proposant des animations et/ou disposant de salariés brittophones. Nous avons ainsi récolté des informations, tant sur la place de la langue dans l'équipe, le fonctionnement et le temps d'accueil, que sur le nombre d'enfants concernés au cours de l'année 2015.

## Chiffres clés

- En 2015, **69 sites différents** (accueil collectif ou individuel) donnent une certaine place, plus ou moins importante, au breton : **50 sites d'accueil collectif** et **19 structures relevant de l'accueil individuel**.
- **Les ¾ des lieux d'accueil collectif** (et toutes les structures d'accueil individuel) sont fréquentées par des **intervenants extérieurs**.
- **Dans les ¾ des lieux d'accueil collectif**, la langue représente **moins de 5% du temps d'accueil**.
- Parmi les **structures liées à l'accueil individuel**, **moins d'1/4 du temps hebdomadaire** d'animation est consacré au breton dans l'ensemble des cas, à 1 exception près.
- **Seulement 2 structures** fonctionnent **en langue bretonne** (Babigoù Breizh et MAM-migoù). Par ailleurs, on dénombre 3 autres sites où le breton est utilisé pendant plus d'1/4 du temps.
- En 2015, **près de 3 200 enfants ont reçu une sensibilisation au breton** via un mode de garde formel, soit **2% de la classe d'âge des moins de 3 ans**. Mais seul 1% de ces 3 200 enfants sont véritablement encadrés en langue bretonne (le système immersif concernait environ 40 enfants en 2015, soit 0,02% de l'ensemble de la classe d'âge).
- **C'est dans le Finistère que la part des enfants concernés est la plus importante : 7,6%**.

---

<sup>4</sup> Officiellement, les MAM ne sont pas des lieux d'accueil collectif (on classe plutôt les modes d'accueil qui font appel aux assistantes maternelles dans l'accueil individuel) mais, dans les faits, leur mode de fonctionnement est plus proche de celui des EAJE que de celui des autres modes d'accueil individuel.

## Repères dans le temps et structure notables

- 1998 : première initiative d'utilisation du breton dans le monde de la petite enfance

Une crèche de Landerneau recrute un brittophone pour s'occuper des enfants. Dans les années qui suivent, d'autres structures, d'abord finistériennes, donneront une place au breton dans les services qu'ils proposent.

- 2005 : Divskouarn, une structure pour soutenir le développement

L'association Divskouarn a été créée en 2005 pour la promotion et le développement de la langue bretonne avant la scolarisation. Parmi d'autres activités, Divskouarn va à la rencontre des sites d'accueil de jeunes enfants et des assistantes maternelles pour les encourager à utiliser la langue. En plus de ses conseils, l'association propose du matériel pédagogique, des intervenants capables d'animer des séances en breton dans les structures, ou encore des formations linguistiques pour les professionnels organisées par Stumdi. Divskouarn décerne un label aux crèches qui utilisent le breton et propose également une certification aux assistantes maternelles.

- 2011 : Babigoù Breizh, micro-crèche immersive

L'association a été créée avec l'objectif d'ouvrir des sites d'accueil de jeunes enfants où les enfants évoluent dans un environnement brittophone. Une première micro-crèche a ouvert à Vannes en 2011.

- 2013 : DESK Bugaligoù, une aide à la formation de professionnels

DESK Bugaligoù est une aide mise en place par le Conseil régional de Bretagne pour que les métiers de la petite enfance bénéficient de davantage de brittophones complets, tant pour les postes d'assistantes maternelles dans les écoles que dans le secteur de l'accueil du jeune enfant. Cette aide existe depuis janvier 2013. Au cours de ses 3 premières années, 79 personnes ont bénéficié de cette aide individuelle.

- 2015 : MAM-migoù, la première MAM immersive

Fort de 3 salariées, toutes brittophones, MAM-migoù à Carhaix est la première MAM (et la deuxième structure d'accueil du jeune enfant après Babigoù Breizh) à proposer aux familles un environnement en breton. MAM-migoù est autorisée à proposer 12 places.

# La place de la langue dans l'accueil des jeunes enfants

## ➤ Au sein de l'équipe

La langue bretonne est souvent introduite dans les structures d'accueil par des **intervenants extérieurs**. Ils sont rémunérés par Divskouarn ou par d'autres associations locales (telles que Sked, Mervent ou an Oaled). **Les séances durent de 30 minutes à 1 heure**. Le rythme est régulier : le plus souvent **entre 1 fois par semaine et 1 fois par mois**. Dans certains sites, le nombre de séances est déterminé à l'avance : 10 ou 15 séances dans l'année par exemple.

Dans 90% des structures qui bénéficient de ce genre d'animations, les éléments apportés par l'intervenant (comptines, expressions, etc.) sont ensuite réutilisés par l'équipe. Cela se fait d'autant plus facilement quand l'équipe compte des personnes ayant des connaissances en breton et/ou quand ils peuvent s'appuyer sur des outils pédagogiques (écrits, disques, jeux), comme le matériel diffusé par Divskouarn.

Par ailleurs, certaines structures bénéficient de **salariés brittophones**. Là encore, il peut exister différentes situations : des établissements où le breton est la langue de travail, d'autres établissements où toute l'équipe connaît le breton mais à des niveaux variables, d'autres encore où seulement une ou plusieurs personnes savent le breton.

La langue est maîtrisée par les intervenants extérieurs ainsi que par une partie des salariés brittophones ayant suivi une formation longue. Une autre part des salariés connaissant le breton a bénéficié d'une formation plus légère via un stage spécifique (de quelques jours) proposé par Divskouarn et organisé par Stumdi ou via des cours hebdomadaires dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, certains salariés peuvent avoir, de naissance, des connaissances plus ou moins étendues.

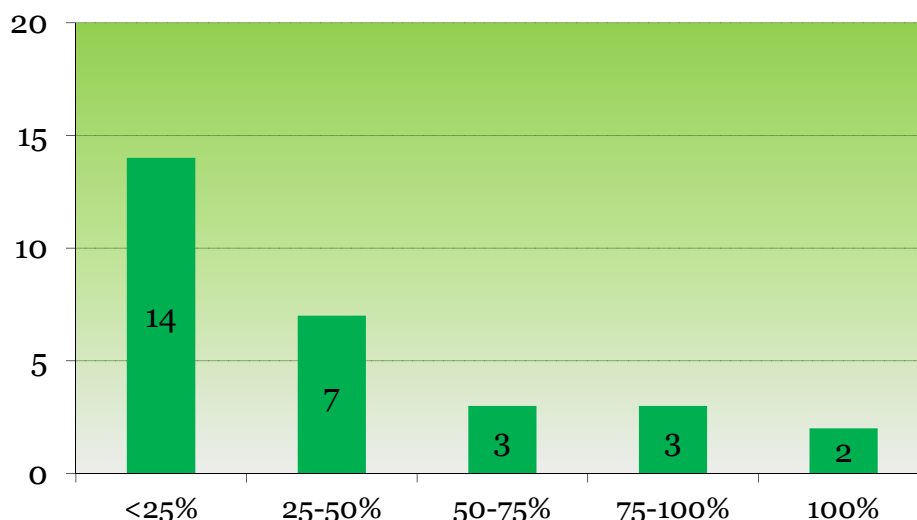
**En 2015**, la langue bretonne occupait une place plus ou moins étendue au sein de **69 sites différents** (accueil collectif ou individuel). **50 sites d'accueil collectif** ont été recensés d'une part : 48 EAJE et 2 MAM. On compte, d'autre part, 19 structures liées à l'accueil individuel : 16 RAM et 3 AAM. Certaines assistantes maternelles utilisent également le breton avec les enfants qui leur sont confiés bien qu'elles ne fréquentent aucune des structures d'accueil individuel mentionnées ; Divskouarn en recense 8 pour 2015.

**Les 3/4 des sites d'accueil collectif (37 sur 50) sont fréquentés par des intervenants extérieurs et on trouve des brittophones (complets ou partiels) au sein de l'équipe dans une plus petite fraction des structures (29 sur 50)**. Et encore, le plus souvent, seule une minorité utilise le breton. **Babigou Breizh** (EAJE à Vannes) et **MAM-migou** (MAM à Carhaix) **sont les seules structures où le breton est maîtrisé par toute l'équipe d'encadrement**. Ces 2 sites ont accueilli environ 75 enfants entre 2011 et 2015. Par ailleurs, la majeure partie des salariés de 6 autres structures d'accueil collectif<sup>5</sup> a des compétences plus ou moins étendues en breton mais ils n'utilisent le breton que pendant une petite partie du temps : le breton n'est utilisé **pendant plus de la moitié du temps d'accueil** qu'au sein de la **MAM Ti Toutouig** (MAM à Saint-Agathon).

---

<sup>5</sup> Dorn ha Dorn à Gouesnou, la halte-garderie de Binic, Ti Poupigou à Bégard, Ti Choutig à Quemperven, Les mini mômes à Plougastel-Daoulas, MAM Ti Toutouig à Saint-Agathon.

### Part des locuteurs dans l'équipe d'encadrement des sites d'accueil collectif (EAJE et MAM)

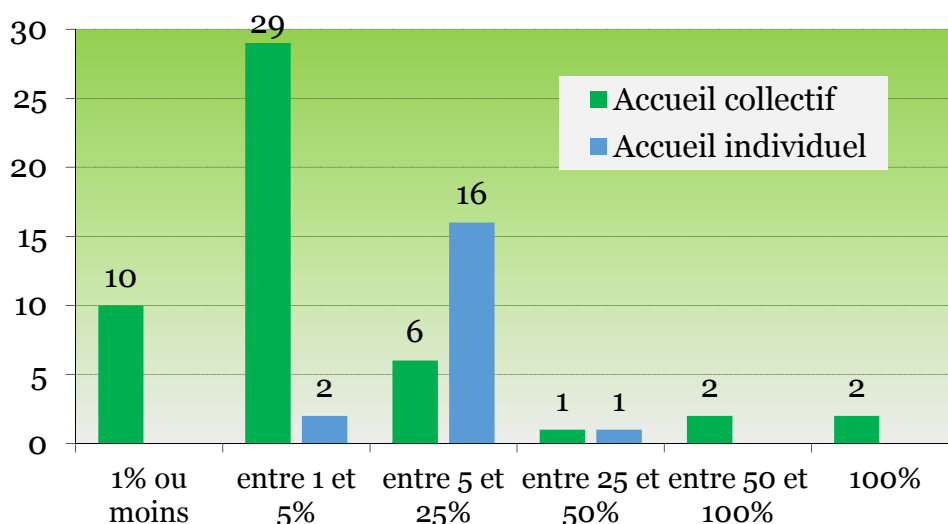


Lecture : entre ¼ et la moitié de l'équipe d'encadrement connaît la langue dans 7 des 29 sites d'accueil collectif où l'équipe utilise le breton.

Les structures d'accueil individuel (RAM et AAM) proposent des animations aux assistantes maternelles, il n'est donc pas étonnant qu'ils fassent tous appel à des intervenants extérieurs. Il est rare qu'il y ait des brittophones au sein des équipes de ces structures (2 structures sur 19 en 2015) et, quand c'est le cas, ils utilisent peu le breton avec les enfants. Cependant, certaines assistantes maternelles peuvent s'occuper en breton des enfants qui leur sont confiés.

### ➤ Dans le temps d'accueil

#### Répartition des structures en fonction du temps d'accueil consacré au breton



Lecture : entre 1 et 5% du temps d'accueil est consacré à la langue dans 29 sites d'accueil collectif et dans 2 structures d'accueil individuel.

Généralement, le temps consacré au breton est réduit : **moins d'¼ du temps d'accueil dans plus de 90% des structures** en 2015.

**Moins de 5% du temps d'accueil se passe en breton dans plus des ¾ des lieux d'accueil collectif** (39 sur 50). Dans ces structures, la langue est souvent présente par le

biais d'animations hebdomadaires, soit 1 heure ou moins pour un temps d'ouverture qui est d'ordinaire de 55 ou 57,5 heures<sup>6</sup>. Vis-à-vis du temps réservé aux animations (soit des moments qui sollicitent l'attention des petits), la place de la langue n'est toutefois pas si réduite : une séance qui correspond à 1% du temps hebdomadaire correspond à une part plus importante du temps d'animation où les jeunes enfants sont réveillés.

Il n'y a que 4 structures où la langue bretonne est utilisée plus de la moitié du temps : 2 EAJE (Babigoù Breizh et la crèche municipale de Plouguerneau) et 2 MAM (MAM-migoù et MAM Ti Toutouig). On entend la langue entre 1/4 et la moitié du temps dans 1 autre structure (Ti Poupigoù).

Par ailleurs, au sein des **structures liées à l'accueil individuel**, le temps d'accueil se compose d'animations ; c'est-à-dire qu'elles proposent généralement entre 2 et 10 heures d'animation par semaine. En conséquence, quand des séances en breton sont proposées, elles occupent d'emblée une part conséquente de ce temps mais, d'ordinaire, celle-ci reste néanmoins **inférieure à 1/4 du temps hebdomadaire d'animation**.

Suivant les sites, soit tous les enfants participent aux animations sans distinction d'âge, soit on n'y amène que les plus grands. Dans une part importante (près de 40%) des EAJE fréquentés par un intervenant extérieur, l'animation concerne les enfants les plus âgés (généralement à partir de 18 ou 24 mois) ; les autres EAJE ne pratiquent aucun âge « seuil ». Les structures d'accueil individuel (RAM et AAM) sont ouvertes aux jeunes enfants dès leurs 6 mois, quel que soit l'animation.

De plus, les enfants peuvent être plus ou moins assidus : dans certains sites, des groupes sont constitués auxquels ne participent pas les mêmes enfants à chaque fois, d'autres sites proposent des animations ouvertes desquelles les enfants peuvent s'approcher ou non, suivant leur envie. Dans les structures d'accueil individuel, ce sont les assistantes maternelles qui font le choix de s'inscrire aux animations ; elles sont généralement assidues, mais certains enfants ne participeront qu'à une séance au cours de l'année.

### ➤ L'exemple basque

Au Pays Basque Nord, l'offre de services en langue basque dans le secteur de la petite enfance est structurée autour du système LEHA<sup>7</sup> qui repose sur 3 modèles de référence définis chacun dans un cahier des charges :

- **Modèle A** : l'environnement est bilingue et les salariés s'adressent aux enfants **en basque ou en français**, au choix des familles.
- **Modèle B** : tous les enfants sont pris en charge **en basque**.
- **Modèle C** : tous les enfants sont pris en charge **en basque et en français**.

**En 2012**, ce système rassemblait **20 EAJE** (labellisés ou en voie de l'être) **accueillant près de 1 200 enfants sur le territoire d'un demi département**.

En Bretagne l'offre n'est pas structurée de cette manière. Pour l'heure, seules 2 structures relèveraient du modèle B (Babigoù Breizh et MAM-migoù) et on peut rapprocher 3 autres structures du modèle C. Pour l'ensemble des autres, il s'agit davantage d'**une utilisation ponctuelle de la langue**, que ce soit sous la forme de séances animées par un intervenant extérieur ou par des comptines, formules, mots ou jeux employés par certains salariés.

<sup>6</sup> Certaines structures sont ouvertes 40 heures par semaine, d'autres jusqu'à 70 heures. De façon générale, chaque enfant y est présent 40 heures ou moins.

<sup>7</sup> Lehen Haurtzaroaren Euskarazko Harrera (accueil de la petite enfance en langue basque).

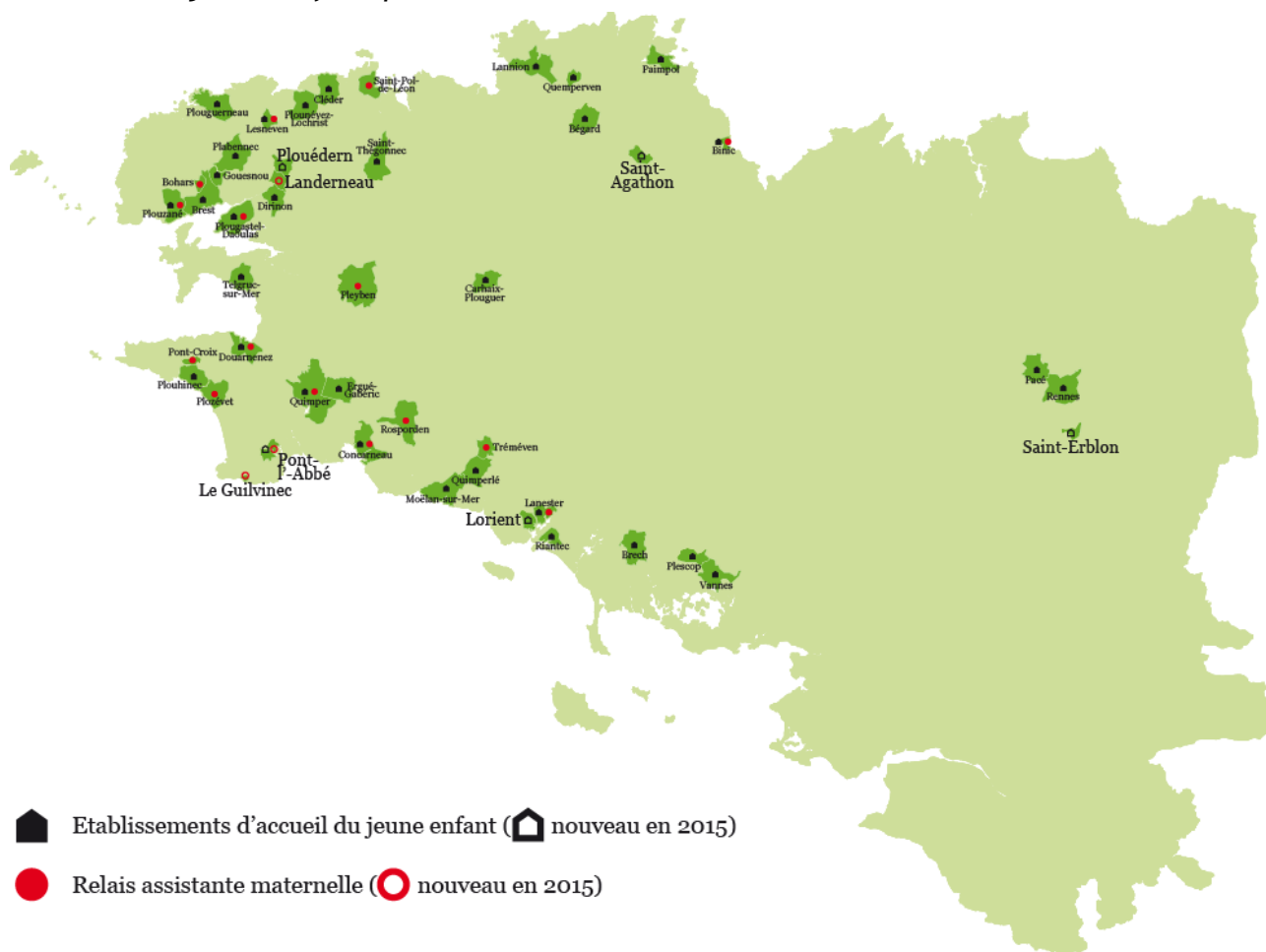


Plus le temps consacré à la langue est important, mieux c'est, tant pour l'avenir de la langue elle-même que pour que les enfants profitent au maximum du bilinguisme précoce, précisément à l'âge où ils acquièrent le langage. Or, on voit que, là où il y a une offre, la place de la langue bretonne est globalement trop réduite pour que les séances proposées puissent avoir un réel effet sur l'enfant.

**Pour progresser, il apparaît indispensable de renforcer les compétences linguistiques des salariés des structures et de davantage aider les porteurs de projets de lieux d'accueil immersifs.** Les élus locaux chargés de la petite enfance sont en mesure de faire des choix politiques à ce sujet : ils peuvent fixer comme objectif la création d'un environnement en breton au sein des structures présentes sur leur territoire. Il y a des brittophones sur le marché du travail dans le secteur de la petite enfance. De plus, il existe des formations : formation sur cotisation<sup>8</sup> du CNFPT (1 journée entière par semaine), formation en breton aux métiers de la petite enfance, ainsi que formation longue qui peut être suivie avec l'appui du dispositif régional DESK Bugaligoù, consacré à ce domaine. Les outils sont donc en place pour progresser, la volonté politique doit s'affirmer.

## L'offre sur le terrain

*L'accueil du jeune enfant par commune en 2015*



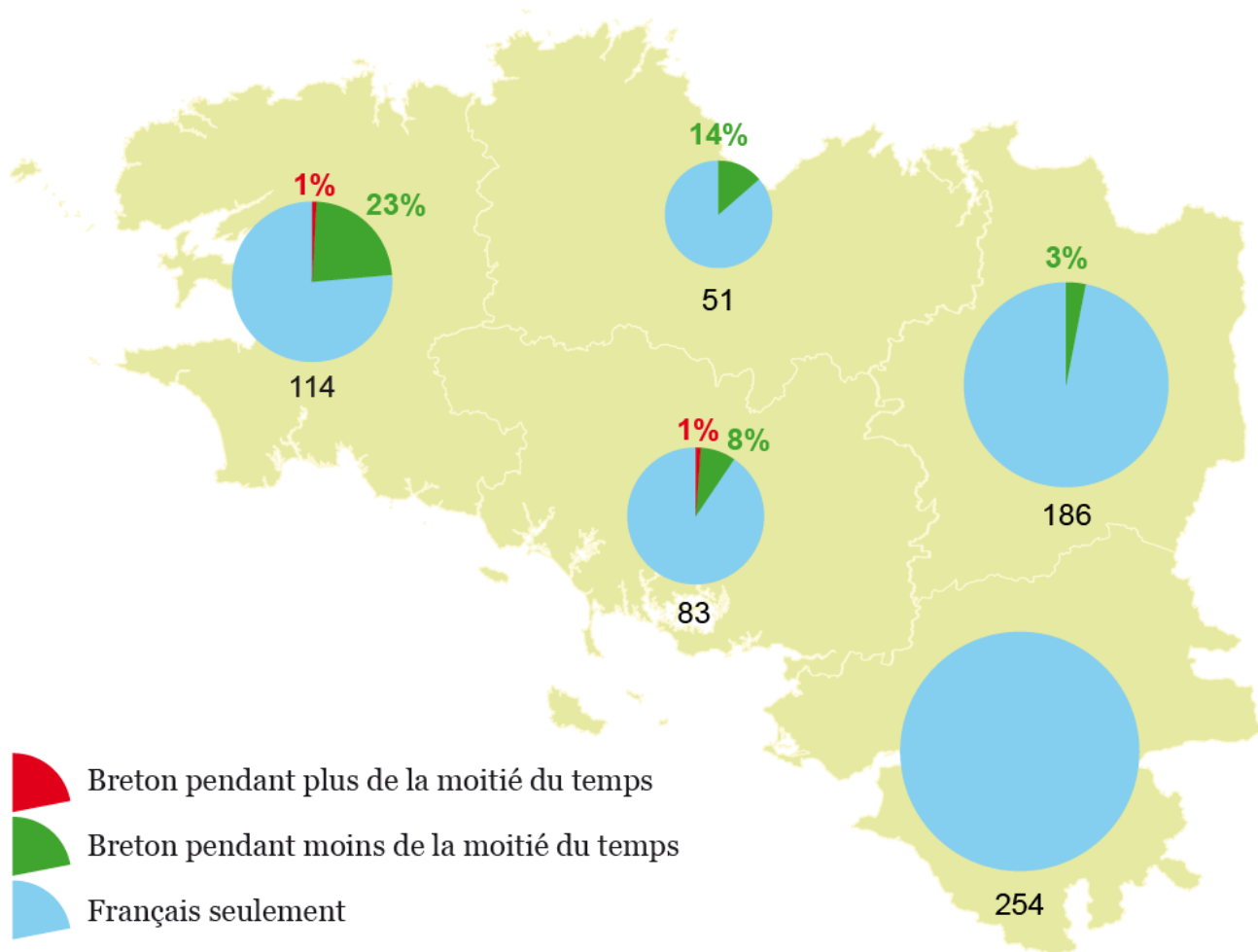
<sup>8</sup> Les collectivités territoriales payent une cotisation obligatoire au CNFPT. Depuis 2015, la formation à la langue bretonne fait partie de son catalogue. Les collectivités n'ont pas de frais supplémentaires lorsqu'elles décident de former des agents au breton.

La répartition de l'accueil du jeune enfant rappelle celui des écoles bilingues à la fin des années 90. Les grandes villes et le littoral de l'ouest breton apparaissent en premier lieu. On remarque qu'il n'existe encore aucune offre en Loire-Atlantique (Divskouarn y recense toutefois 1 assistante maternelle brito-phone), le département qui compte pourtant le plus de jeunes enfants. Le pays de Morlaix est presque totalement dépourvu d'offre.

L'offre au sein des structures d'accueil individuel n'est quasiment présente que dans le Finistère.

En 2013, il y avait 688 EAJE en Bretagne d'après le DREES. Certains enfants peuvent donc entendre du breton au sein de 7% de ces structures (48 EAJE) mais de grandes différences existent suivant les sites.

### Part des EAJE où les jeunes enfants entendent du breton en 2015



Lecture : En 2015, les enfants entendaient du breton pendant plus de la moitié du temps dans 1% des 114 EAJE du Finistère et pendant moins de la moitié du temps dans 23%.

	Breton pendant plus de la moitié du temps	Breton pendant moins de la moitié du temps	Français seulement	Ensemble
Côtes-d'Armor		7	44	<b>51</b>
Finistère	1	26	87	<b>114</b>
Ille-et-Vilaine		6	180	<b>186</b>
Loire-Atlantique			254	<b>254</b>
Morbihan	1	7	75	<b>83</b>

La part de l'offre en breton est réduite. Dans les départements de l'ouest, moins d'1/4 des EAJE du Finistère donnent une place plus ou moins importante à la langue, 14% dans les Côtes-d'Armor et 9% dans le Morbihan. Il est très rare que le breton occupe plus de la moitié du temps (à peine 1% des EAJE du Finistère et du Morbihan). Enfin, l'offre reste des plus réduites dans les départements de l'est. C'est pourtant en Ille-et-Vilaine (3%) et en Loire-Atlantique (0%) que le nombre de lieux d'accueil est le plus élevé (près des 2/3 des sites) et que le poids des enfants de moins de 3 ans est le plus important au sein de la population (3,7% contre 3,1% dans les autres départements).

On manque de chiffres précis sur le nombre de RAM par département mais on peut estimer que le territoire en compte environ 200. Le poids de l'offre en breton au sein des RAM est relativement important en Finistère, bas dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, nul en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique.

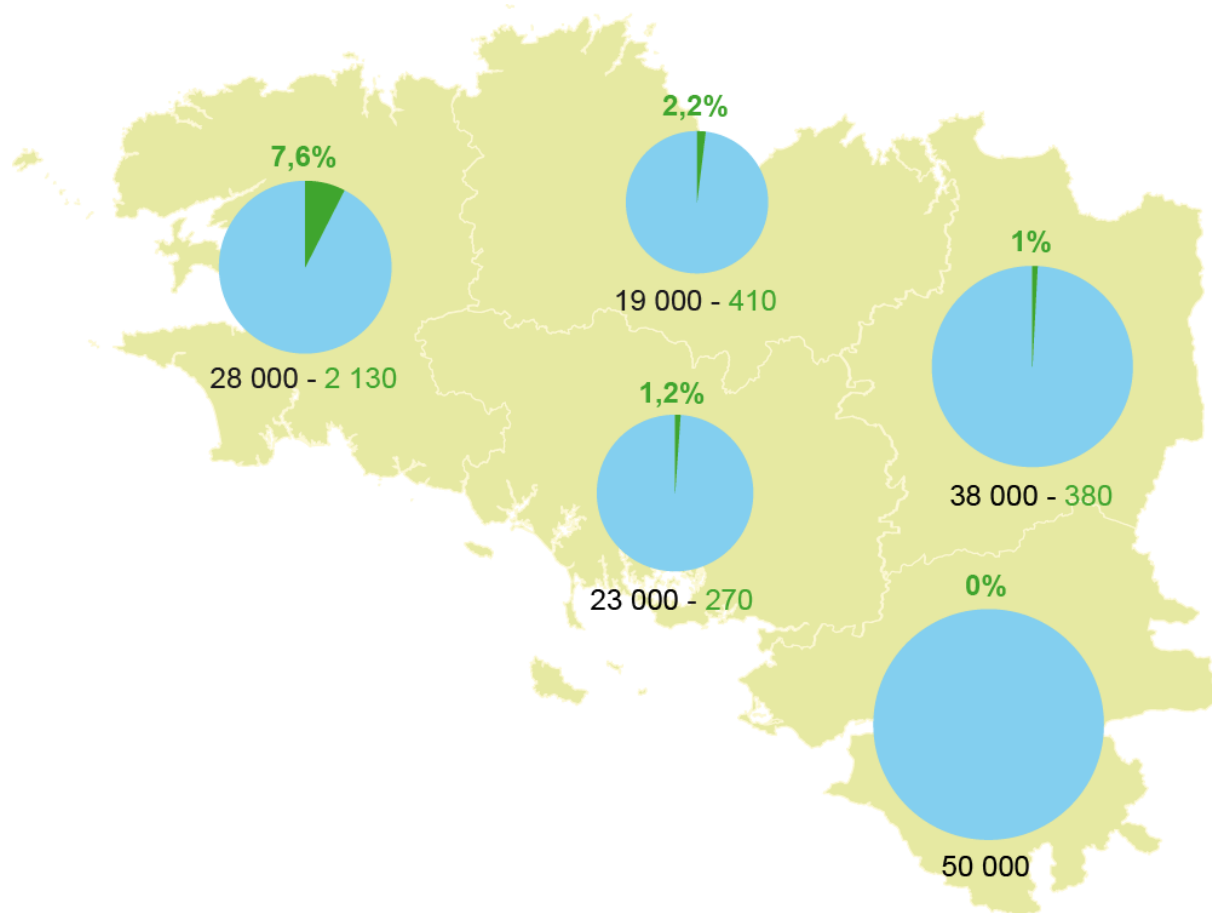
Chez les assistantes maternelles elles-mêmes, la pratique de la langue serait bien moindre, bien qu'on puisse penser qu'elles n'ont pas toutes été recensées par Divskouarn. En 2013, il y avait 14 499 assistantes maternelles agréées en Bretagne, d'après les données de la DREES.

## Le nombre d'enfants concernés

Au cours de l'année 2015, **près de 3 200 jeunes enfants ont été sensibilisés à la langue bretonne**, à différents degrés, via un mode de garde formel. Ils représentent **2% de la classe d'âge des moins de 3 ans**<sup>9</sup> (il faut toutefois garder à l'esprit que les modes de garde formels ne concernent pas tous les enfants ; en Bretagne, ce sont le plus souvent les parents eux-mêmes qui s'occupent de leurs enfants, comme mentionné plus haut). Entre 2 600 et 2 750 d'entre eux ont profité d'un accueil collectif et environ 500 ont fréquenté une structure d'accueil individuel avec leur assistante maternelle. **Seul 1% de ces 3 200 enfants sont réellement encadrés en breton** (le système immersif a concerné environ 40 enfants en 2015).

<sup>9</sup> D'après les données de l'Insee, il y a environ 158 000 enfants de moins de 3 ans en Bretagne.

## Part des enfants concernés par département en 2015



Lecture : En Finistère, sur 28 000 jeunes enfants, 2 130 ont reçu une sensibilisation au breton, soit 7,6%.

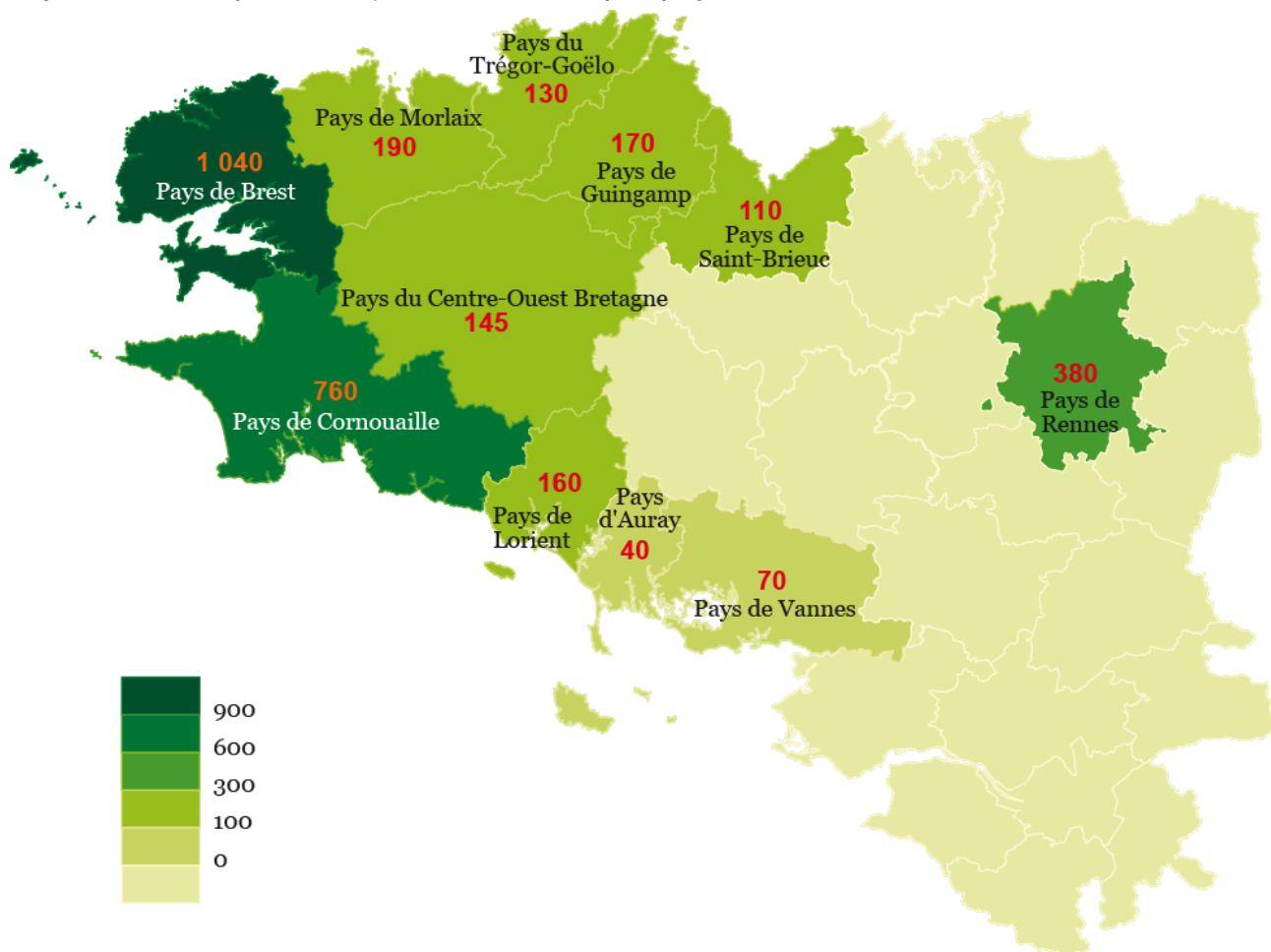
	Breton pendant plus de la moitié du temps	Breton pendant moins de la moitié du temps	Ensemble des enfants de moins de 3 ans <sup>10</sup>
Côtes-d'Armor		410	19 000
Finistère	78	2 050	28 000
Ille-et-Vilaine		380	38 000
Loire-Atlantique		0	50 000
Morbihan	24	250	23 000

**C'est dans le Finistère que la part des jeunes enfants concernés est la plus importante, 7,6%.** La disproportion par rapport aux autres départements est importante : 2,2% dans les Côtes-d'Armor, 1,2% dans le Morbihan, 1% en Ille-et-Vilaine et rien en Loire-Atlantique pour le moment. Cette situation est liée à l'histoire de la langue bretonne dans le secteur de la petite enfance : c'est dans le Finistère que la première initiative a vu le jour à la fin des années 1990, l'association Divskouarn y a été fondée en 2005 et le développement de ce secteur a ensuite été accompagné par le Conseil départemental.

<sup>10</sup> Estimation sur la base des données de l'Insee.

Si l'on cherche à mesurer plus précisément la proportion de jeunes enfants qui sont accueillis dans un environnement en langue bretonne (c'est-à-dire des sites où l'on entend la langue la moitié du temps ou davantage), les chiffres sont extrêmement faibles : 0,3% en Finistère, 0,1% dans le Morbihan et rien dans les autres départements.

### Répartition des jeunes enfants concernés par pays en 2015



C'est dans les pays de Brest et de Cornouaille que le nombre d'enfants concernés est le plus élevé ; on trouve dans ces pays des associations capables de proposer des intervenants professionnels aux structures intéressées (Sked et an Oaled dans le pays de Brest, Mervent dans le pays de Cornouaille). Le pays de Rennes se classe 3<sup>ème</sup> cette année pour le nombre d'enfants. Il n'existe aucune offre au sein de quelques pays où on s'attendrait à en trouver une, ne serait-ce qu'en raison de l'état de développement de l'enseignement bilingue sur leur territoire : par exemple, les pays de Nantes, Pontivy, Ploërmel et Redon.



## Conclusion

**Dans le secteur de la petite enfance, l'offre a légèrement progressé. Cependant il subsiste de grands territoires non encore pourvus et l'offre consiste le plus souvent en une simple initiation. Il est rare que les 2 langues soient utilisées à parité et encore plus rare que le breton soit langue de travail ou de vie. En conséquence, le temps d'exposition des enfants à la langue reste le plus souvent extrêmement faible et le nombre de postes pour les brittophones demeure réduit. Il s'agit pourtant d'un service où les collectivités ont un rôle important à jouer. Si la volonté politique est là, le potentiel de développement est considérable, tant en termes d'enfants concernés que de postes de travail pour les brittophones.**

17 ans après les premières initiatives en faveur du breton dans le domaine de la petite enfance, le réseau d'offre dans les EAJE s'est étendu. Cependant il conviendrait de l'équilibrer davantage par rapport à la répartition de la population (dans l'ouest ou dans le pays de Morlaix par exemple). Parmi les assistantes maternelles, la langue est surtout présente dans le Finistère et avant tout au sein des RAM.

Avec 7,6% de la classe d'âge des moins de 3 ans, **c'est dans le Finistère que la part des enfants concernés est la plus élevée.** Les autres départements sont très en retard par rapport à ce département qui a été pionnier. Néanmoins, il n'y a qu'1 structure proposant un environnement brittophone dans le Finistère (MAM-migoù à Carhaix), comme dans le Morbihan (Babigoù Breizh à Vannes).

Dans les structures d'accueil de jeunes enfants, la langue est le plus souvent amenée sous la forme de **courtes séances animées par des intervenants extérieurs. Dans 90% des structures, la langue représente moins d'1/4 du temps d'accueil** (et moins de 5% du temps dans plus des 3/4 des lieux d'accueil collectif). Seule 1 micro-crèche et une MAM fonctionnent en breton et 3 autres structures sont proches d'une utilisation paritaire des 2 langues. Le reste **relève davantage du dispositif de l'initiation** à la langue, tel qu'il existe dans les écoles publiques du Finistère, que de la pédagogie des écoles bilingues paritaires ou immersives, ce qui est **largement insuffisant, tant pour le défi de l'avenir de la langue que pour offrir aux jeunes enfants le bénéfice du bilinguisme précoce.**

**A l'heure actuelle, la présence sur le terrain d'associations** capables de proposer des intervenants extérieurs à des structures où la langue est absente permet la **mise en place de cette forme de sensibilisation** en certains endroits ; **par contre, le développement du bilinguisme ou de l'immersion** dans le secteur de la petite enfance est étroitement **lié à des choix de politiques publiques locales.** Or, faute de choix favorables à la langue, on ne peut que constater que ce secteur reste marqué par un monolinguisme quasi-exclusif.

Bien que l'accueil du jeune enfant ne soit pas toujours géré directement par les collectivités publiques et leurs groupements, elles ont au moins à donner leur avis sur ce qui est mis en place. Pour l'heure, un choix politique local est à l'origine des actions dans près de 40% des structures donnant une place à la langue bretonne. Ainsi, **une politique de développement de l'emploi de la langue dans le monde la petite enfance** relève de la responsabilité du **bloc communal** (offre sous sa gestion directe, schéma pluriannuel avec



les autres structures, échanges autour des aides accordées à certains établissements, achats de places dans les structures en langue bretonne), comme **par les Départements** (Protection Maternelle et Infantile, dispositifs pour soutenir la formation des salariés).

Il est important de **renforcer la présence de la langue au sein des équipes permanentes des lieux d'accueil collectif**. Des dispositifs aident à avancer dans ce sens : DESK Bugaligoù (une aide financière de la Région Bretagne destinée aux personnes travaillant ou se destinant à travailler sur le terrain de la petite enfance en langue bretonne, pour leur permettre de suivre une formation longue à la langue) ou la formation linguistique mise en place par le CNFPT en Finistère et dont les agents territoriaux peuvent bénéficier. Le monde de la petite enfance représente des dizaines de milliers de postes en Bretagne, il y a donc là une importante source d'emplois pour les brittophones.

En outre, il sera utile d'étendre l'offre dans les territoires où les jeunes enfants sont nombreux (en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique par exemple).